

Le " miracle ivoirien "

Encyclopaedia Universalis, France S.A., 1995

Un rythme de croissance exceptionnel

Jusqu'en 1965, le pays a connu un rythme de croissance exceptionnel qui, avec le recul, mérite amplement sa qualification de " miracle ivoirien ". De 8 p. 100 jusqu'en 1959, le taux annuel de croissance s'est élevé de 11 à 12 p. 100 de 1960 à 1965. Durant la période 1950-1965, tous les secteurs en ont plus ou moins bénéficié : agriculture vivrière (7 p. 100), agriculture de plantation (10 p. 100), exploitation forestière (20 p. 100), industrie, artisanat et construction (14 p. 100), communications, commerce et services (10 p. 100), administration (12 p. 100). Le produit intérieur brut a presque quadruplé en quinze ans (230 milliards de francs C.F.A. en 1965). La Côte-d'Ivoire a mis à profit cette période pour réduire la part de l'agriculture (le tiers du P.I.B.) au profit du développement industriel, qui a doublé (17 p. 100), et du secteur tertiaire.

Cet essor économique n'a pas été sans modifier le genre de vie (alimentation) ni accentuer l'exode rural. La production des produits vivriers traditionnels (igname, banane, manioc, mil) a doublé, notamment grâce à l'amélioration de la distribution, servie par un développement du commerce et des communications. Les besoins des Ivoiriens se sont accrus et on a assisté à un essor considérable des céréales " modernes ", comme le maïs et le riz, ce dernier étant, comme partout en Afrique, assimilé à une promotion sociale. Le mil traditionnel a subi une chute spectaculaire et, dans les zones urbaines, le pain est devenu une nourriture courante. Le blé et le riz, dont les trois quarts sont consommés dans les villes, ont constitué l'essentiel du déficit ivoirien en céréales. Leurs importations ont été payées par les revenus de l'agriculture industrielle ; dans ce domaine, plus que jamais, " la campagne nourrit la ville ".

Ces cultures, dites " de rente " ou " industrielles ", sont la clé du miracle ivoirien. De 1950 à 1965, les exportations de café sont passées de 55 000 à 255 000 tonnes (219 000 t en 1991), le cacao de 50 000 à 120 000 tonnes (750 000 t en 1991), les bananes de 20 000 à 150 000 tonnes, le bois de 90 000 à 1 250 000 tonnes, sans parler de l'ananas dont la Côte-d'Ivoire est devenue, au fil des ans, un des plus grands producteurs du monde.

L'époque coloniale avait fait la part belle aux industries implantées à Dakar, capitale de l'ancienne Afrique-Occidentale française. En 1960, l'indépendance des pays francophones a donné à la Côte-d'Ivoire l'occasion d'investir ses revenus agricoles sur place dans l'industrie légère, en particulier alimentaire (minoteries, huileries, conserveries), et de transformation (filatures, scieries). Le bond a été spectaculaire (décuplement, en quinze ans, du chiffre d'affaires de la grande et petite industrie, soit 51,1 milliards de francs C.F.A. en 1965). Durant la première décennie, les investissements publics ont compté pour 60 p. 100 du total, essentiellement dans l'infrastructure. Par la suite, les fonds privés et ivoiriens sont venus s'y ajouter. Dans les régions baoulé et agni du Centre et du Sud-Est – zones forestières où l'on cultive le café et le cacao –, une classe de planteurs aisés (20 000 environ) et à peu près deux fois plus de planteurs moyens exploitent le quart des plantations, avec l'aide d'ouvriers agricoles, souvent immigrés. Chefs de clans et chefs de villages ont renforcé leur pouvoir par la prise de possession de terres qui appartiennent traditionnellement à la collectivité. La mise